



**MAIRIE DE FRAGNES**

64 rue du Bourg – 71530

Courriel : [mairie.fragnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.fragnes@wanadoo.fr)

Tél : 03 85 45 73 56

Fax : 03 85 45 75 21

## **PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DE FRAGNES SEANCE DU 20 Juin 2014**

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 20 juin 2014 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Alain GAUDRAY, Maire.

Présents : BRIDAY Nathalie, DECHAUME Agnès, DURY Michel, FAUVAUX Virginie, FICHOT Dominique, MALON Laurence, MENOTTI Claude, PION Bernard, SANTIAGO Patrick, WAETERLOOT Sébastien.

Absents excusés : GOGUE Jean-Louis pouvoir à MENOTTI Claude

PARIS Fabienne pouvoir à FICHOT Dominique

PETIT Alain pouvoir à GAUDRAY Alain

Absente : TRAN Aurore

Secrétaire de séance : DECHAUME Agnès.

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 Mai 2014 : approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Mme Aurore TRAN, conseillère municipale et donne lecture de son courrier l'informant de sa décision.

### **1. Elections sénatoriales**

Considérant les articles L 283 et L 290-1 du code électoral,

Considérant le décret n° 2014-532 du 26 Mai 2014 portant convocation des conseils municipaux pour l'élection des délégués appelés à former le collège électoral sénatorial,

Considérant l'arrêté préfectoral n° 2014155-0010, notamment les articles 1 à 4, fixant pour la commune de Fragnes à 3 (trois) le nombre de délégués titulaires et 3 (trois) le nombre de délégués suppléants,

Considérant les articles L 288 et 289 du code électoral, définissant les modes de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants,

Monsieur le Maire installe le bureau électoral et invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales :

#### **- ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES**

##### **1<sup>er</sup> délégué titulaire**

Candidat : Dominique FICHOT

Elu au 1<sup>er</sup> tour

**2<sup>ème</sup> délégué titulaire**

Candidat : Jean-Louis GOGUE

Elu au 1<sup>er</sup> tour

**3<sup>ème</sup> délégué titulaire**

Candidat : Alain GAUDRAY

Elu au 1<sup>er</sup> tour

**- ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS**

**1<sup>er</sup> délégué suppléant**

Candidat : Nathalie BRIDAY

Elue au 1<sup>er</sup> tour

**2<sup>ème</sup> délégué suppléant**

Candidat : Patrick SANTIAGO

Elu au 1<sup>er</sup> tour

**3<sup>ème</sup> délégué suppléant**

Candidat : Michel DURY

Elu au 1<sup>er</sup> tour

Monsieur le Maire a proclamé les résultats de l'élection et déclaré les délégués titulaires et suppléants élus chacun et successivement à la majorité absolue.

**2. Porte Verte : convention de vente de produits locaux**

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la demande émanant d'un brasseur de Chagny souhaitant vendre ses produits à la Porte Verte et propose d'établir la convention habituelle.

Adoptée à l'unanimité

**3. Demandes de subvention associations communales**

D.FICHOT soumet à l'assemblée les demandes de subventions suivantes :

- Ecole de Musique « Au fil des Notes » : Lors de l'assemblée générale extraordinaire du mois juin, la dissolution de l'association a été décidée à la date du 31 Août 2014. Afin de clôturer l'année scolaire, l'association sollicite une subvention complémentaire d'un montant de 5 000 €.

Demande accordée à 13 voix pour et 1 abstention.

- Tennis club : En vue de l'organisation de la fête du 13 juillet, le Tennis Club sollicite une subvention d'un montant de 1 814 €.

Demande adoptée à l'unanimité.

**4. Demande de sponsoring « Hot Tour des Jeunes Pilotes 2014 »**

Monsieur le Maire soumet la demande de sponsoring de Melle Pauline LOISEAU concernant son projet de Hot Tour des Jeunes Pilotes 2014.

Concept : Tour de France aérien, organisé par la Fédération Française Aéronautique, pour environ 45 jeunes pilotes sélectionnés à travers la France.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 250 € pour le financement du projet.

Adopté à l'unanimité.

## **5. REGLEMENT DES TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIFS**

Agnès DECHAUME donne lecture du règlement des temps d'activités péri-éducatifs, élaboré lors des commissions de travail, définissant les modalités d'inscription aux activités proposées.

Adopté à l'unanimité

## **6. GRAND CHALON : Schéma de mutualisation des services**

Alain Gaudray informe l'assemblée :

L'art. L.5211-39-1 du Code général des collectivités territoriales oblige à préparer un schéma de mutualisation des services avant mars 2015. Les communes doivent participer à son élaboration avec l'intercommunalité, et se poser la question d'une rationalisation des services pour trouver une meilleure efficacité opérationnelle conduisant, à terme, à une optimisation financière.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) sera attribuée en fonction d'un coefficient de mutualisation des services, introduit par la loi Mapam.

Le calendrier retenu pour mettre en place ce schéma de mutualisation des services est fait de 3 phases. La première où chacune des communes est invitée d'ici fin septembre à réaliser, un audit de l'existant. La seconde phase sur octobre novembre doit permettre d'établir un diagnostic partagé et des préconisations avant la 3ème phase qui débouchera sur une proposition d'organisation et une validation en conseil communautaire avant fin décembre.

Alain Gaudray invite chacun des élus dans sa partie, à faire le point sur ce qui est déjà mutualisé ou sous traité et ce qui pourrait l'être dans l'avenir. Les secrétaires et les agents seront également associés à ce travail. Une réunion sera programmée en septembre pour faire une synthèse.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

### **Inauguration restaurant scolaire :**

Monsieur le Maire informe d'une possibilité de délocaliser sur FRAGNES le conseil des maires du Samedi 13 Septembre 2014. Il propose d'organiser l'inauguration du nouveau restaurant scolaire et de la garderie à l'issue de celui-ci.

M. PION signale que les travaux risquent de ne pas être terminés à cette date. Le chantier a pris du retard et cela lui semble difficile de prévoir l'inauguration aussitôt.

Les locaux devront malgré tout être prêts pour la rentrée pour le démarrage des services périscolaires et notamment la mise en place des temps d'activités péri-éducatifs qui débutent dès le 2 septembre.

Concernant l'inauguration, Monsieur le Maire proposera une autre date au prochain conseil municipal.

### **Autres Informations**

Monsieur le Maire informe de courriers rappelant l'échéance du 15 septembre 2014 pour certaines demandes de subventions attribuées par le Grand Chalon et l'Etat.

Monsieur le Maire fait part d'un certain nombre d'incivilités constatées ces dernières semaines sur la commune et de la demande faite au secrétariat de les lister systématiquement. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un dépôt de plainte à la Gendarmerie.

### **Rapporteur : M. PION**

2 Manifestations :

- Marché gourmand et artisanal le 29 juin de 9 h à 19 h sous la Halle à l'initiative de M LEU François
- Chorale avec ALDN à 15 h sous la halle

### **Rapporteur : D. FICHOT**

- Redonne les infos sur les manifestations
- Montre les pavés à choisir pour le chemin de la Halte-Nautique : l'entretien des pavés présentés semble difficile et un nouveau devis sera demandé.
- Réunion tourisme le 02 Juillet à 20 h 30

### **Rapporteur : A. DECHAUME**

- Mme Dechaume propose de reconduire le repas de fin d'année scolaires avec les enfants, les élus, enseignants et le personnel communal.

M. Gaudray donne son accord pour reconduire le repas.

### **Rapporteur : Laurence MALON**

- Mme Malon évoque un problème de sécurité liée à la visibilité rue du Bourg et rue Taboulot. Un rappel sera fait auprès de la DDT pour le fauchage de l'herbe haute.

### **Rapporteur : Patrick SANTIAGO**

- Mr Santiago demande des précisions sur le déroulement du permis piéton à l'école et signale qu'aucun représentant de la commune n'était présent. Monsieur le Maire signale qu'effectivement il a été prévenu tardivement et qu'aucun représentant n'été sollicité.